



Hépatite A

Qu'est-ce que l'hépatite A?

L'hépatite A est une infection du foie causée par le virus de l'hépatite A. On observe habituellement l'hépatite A dans les pays où les conditions d'hygiène sont mauvaises et où elle se transmet par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Au Canada, les sources d'infection ont été reliées à des produits provenant de ces pays et à des voyageurs infectés qui ont transmis la maladie à leur retour de voyage.

Comment se propage l'hépatite A?

L'hépatite A se propage d'une personne à une autre par voie fécal-orale. Cela signifie que les fèces (selles) d'une personne infectée par l'hépatite A doivent se retrouver dans la bouche d'une autre personne pour que l'infection se propage. Cela peut se produire de différentes façons, par exemple :

- consommer des aliments manipulés par une personne infectée par le virus qui ne s'est pas lavé soigneusement les mains après être allée aux toilettes;
- boire de l'eau contaminée;
- manger des poissons et des fruits de mer crus provenant d'une source d'eau polluée par des eaux d'égout;
- avoir des contacts étroits avec une personne infectée, même si cette personne ne présente aucun symptôme d'infection;
- avoir des rapports sexuels avec une personne infectée.

Quels sont les symptômes de l'hépatite A?

Les symptômes de l'hépatite A apparaissent de 15 à 50 jours après l'exposition au virus, mais le plus souvent à l'intérieur de 30 jours. Ces symptômes peuvent inclure : fièvre, perte d'appétit, nausée, douleur abdominale, sensation généralisée de malaise, jaunissement de la peau et des yeux (jaunisse), selles pâles et l'urine foncée.

Les jeunes enfants peuvent ne présenter aucun symptôme. La maladie peut être plus grave chez les adultes, en particulier chez ceux qui sont atteints d'autres problèmes de santé affectant le système immunitaire, y compris une maladie du foie. Si vous pensez que vous ou votre enfant éprouvez des symptômes de l'hépatite A, il est important que vous consultiez votre professionnel de la santé et que vous n'alliez pas au travail et à l'école et que votre enfant n'aille pas à la garderie durant la maladie.

Quel est le traitement de l'hépatite A?

Il n'y a pas de traitement pour l'hépatite A. La majorité des personnes sont malades pendant une ou deux semaines, puis se rétablissent, tandis que d'autres vont développer une forme plus grave de la maladie. Il est important de consulter votre professionnel de la santé si vous croyez être atteint de l'hépatite A. Une fois guérie de la maladie, une personne est considérée comme immunisée et elle ne peut contracter l'infection une deuxième fois.

Y a-t-il des restrictions ou des considérations particulières applicables aux personnes atteintes de l'hépatite A?

Les personnes qui manipulent de la nourriture dans le cadre de leur travail, fournissent des soins de santé ou travaillent dans une garderie, ainsi que les enfants qui fréquentent une garderie, doivent rester chez elles si elles sont atteintes de l'hépatite A. Santé publique Ottawa informera les personnes dont le travail comprend la préparation et la manipulation de nourriture, les soins de santé ou l'éducation des enfants, ainsi que les enfants qui fréquentent une garderie, du moment propice pour reprendre leurs activités.

Comment puis-je me protéger contre l'hépatite A?

Il y a plusieurs moyens de vous protéger ainsi que votre entourage contre une infection au virus de l'hépatite A :

- Renseignez-vous sur la vaccination contre l'hépatite A auprès de votre professionnel de la santé, en particulier avant de vous rendre dans des pays où l'hépatite A est plus répandue.
- Évitez de boire l'eau locale quand vous voyagez dans des pays où l'approvisionnement en eau est incertain; utilisez plutôt de l'eau embouteillée dans des contenants scellés ou de l'eau traitée (bouillie ou désinfectée chimiquement) pour boire, vous brosser les dents, préparer des aliments, faire des glaçons et cuisiner.
- Évitez de manger des aliments crus lavés à l'eau courante quand vous voyagez; ne mangez que des aliments cuits et des fruits qui peuvent être pelés après avoir été lavés à l'eau potable.
- Lavez soigneusement les fruits et les légumes crus à l'eau courante propre avant de les consommer; pour éviter que l'intérieur d'un fruit ne soit contaminé au moment de le couper ou de le peler, lavez d'abord avec une brosse les fruits rugueux comme les melons et les oranges.
- Ne mangez pas de poissons ni de fruits de mer crus.
- Lavez-vous toujours les mains soigneusement à l'eau et au savon pendant au moins 15 secondes avant et après avoir préparé de la nourriture, avant de manger, après être allé aux toilettes, après avoir changé une couche, après avoir manipulé des animaux domestiques ou leurs excréments ainsi que chaque fois que les mains peuvent être sales.
- Évitez tout contact avec les selles (féces) durant les rapports sexuels.
- Ne préparez pas d'aliments ou de boissons pour d'autres personnes si vous avez la diarrhée.

Quel est le rôle de Santé publique Ottawa?

Tous les cas d'hépatite A doivent être signalés à Santé publique Ottawa par les laboratoires et les fournisseurs de santé. SPO mène une enquête pour déterminer la cause ou la source probable de l'infection, offre de l'information à la personne infectée et à ses proches et assure au besoin un suivi auprès du professionnel de la santé de la personne infectée.

Quand une personne a été exposée au virus de l'hépatite A, il est possible de prévenir l'infection en lui administrant une dose du vaccin contre l'hépatite A le plus tôt possible après l'exposition. Santé publique Ottawa déterminera si le vaccin est nécessaire et elle en fournira la première dose gratuitement. Une deuxième dose devrait être administrée de six à 12 mois plus tard par un professionnel de la santé pour assurer la protection à long terme contre de futures expositions, par exemple à l'occasion de voyages dans des pays où l'hépatite A est répandue. Il pourrait y avoir des frais pour la deuxième dose du vaccin.

Pour de plus amples renseignements, visiter SantépubliqueOttawa.ca.